



*DIRECTION DES AFFAIRES  
JURIDIQUES ET STATUTAIRES*

**ARRETE N° DAJ 20-33  
portant adaptation d'une maquette de Licence 3 et des  
calendriers de Licence et Masters de l'Institut  
d'Administration des Entreprises pendant la crise sanitaire  
née de l'épidémie de covid-19**

**LA PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITE**

Vu le code de l'éducation ;  
Vu la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19, notamment son article 11 ;  
Vu l'ordonnance n° 2020-347 du 27 mars 2020 adaptant le droit applicable au fonctionnement des établissements publics et des instances collégiales administratives pendant l'état d'urgence sanitaire ;  
Vu l'ordonnance n° 2020-351 du 27 mars 2020, relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;  
Vu l'ordonnance n° 2020-306 du 25 mars 2020 relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire et à l'adaptation des procédures pendant cette même période, notamment son article 13 ;  
Vu le décret n° 2020-437 du 16 avril 2020 pris pour l'application des articles 5 et 6 de l'ordonnance n° 2020-351 du 27 mars 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;  
Vu la délibération en date du 3 mai 2019 portant approbation par la commission de la formation et de la vie universitaire du règlement général des études de l'université pour l'année universitaire 2019-2020 auquel les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) sont adossées ;  
Vu la délibération de la commission de la formation et de la vie universitaire en date du 17 avril 2020 portant délégation de sa compétence à la Présidente de l'université pour apporter les adaptations nécessaires à la mise en œuvre des modalités d'accès aux formations de l'enseignement supérieur dispensées par l'Université et aux modalités de délivrance des diplômes de l'enseignement supérieur délivrés par l'Université  
Vu les statuts de l'Université ;

**DECIDE**

Article 1 :

**La maquette de Licence 3 Economie-Gestion Parcours Management de l'Institut d'Administration des Entreprises** est adaptée dans les conditions prévues par l'annexe ci-jointe au présent arrêté pour la fin de l'année universitaire 2019-2020.

Les **calendriers 2019/2020** des formations de l'**Institut d'Administration des Entreprises**, telles que mentionnées ci-après, sont modifiés dans les conditions prévues par l'annexe ci-jointe au présent arrêté.

- Master 2 Management parcours Management International
- Master 2 Monnaie Banque Finance Assurance parcours Banque Finance et Master Design parcours Prospective Design
- Licence Eco gestion
- Master 1 Monnaie Banque Finance Assurance parcours Banque et Finance en alternance
- Master 2 Monnaie Banque Finance Assurance parcours Banque et Finance en apprentissage

## Article 2

Les membres des équipes pédagogiques, titulaires ou vacataires, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de la mise en oeuvre de l'évaluation de leurs enseignements en conformité avec cet arrêté.

Le directeur, le responsable administratif et de scolarité de la composante Institut d'Administration des Entreprises, avec l'appui de la Direction générale des services, sont chargés, chacun en ce qui concerne, de la centralisation des adaptations, de la communication de ces adaptations aux étudiants et du suivi de la session des examens.

Fait à Saint-Etienne, le 2 juin 2020

La Présidente de l'Université,

Michèle COTTIER



## Modifications IAE

### \* MAQUETTE :

- **Licence 3 Economie-Gestion Parcours Management**

UE 6-4 « Expérience Professionnelle » :

**ECUE : Stage de 12 semaines (6 crédits)**

ECUE : IP (2 crédits)

Nouvelles modalités de substitution au stage de 12 semaines prévu du 23/03/20 au 12/06/2020.

L'étudiant choisi entre 2 modalités :

- **un stage en travail à domicile** (minimum 4 semaines) : L'étudiant réalise une mission/ une étude en télétravail pour une entreprise.

Evaluation de la mission/de l'étude réalisée : un rapport et une soutenance en visioconférence.

- **un travail de réflexion sur le Projet Personnel et Professionnel (PPP)** : L'étudiant complète le dossier PPP (mise en ligne sur la Claroline Connect) en réalisant : des enquêtes métiers, des interviews de professionnels, des recherches documentaires (ex : site de l'APEC), un test de personnalité, un MOOC en lien avec le métier visé, etc.

Evaluation du travail de réflexion de l'étudiant par un dossier et une soutenance en visioconférence.

Le nombre de crédits reste inchangé.

### \* CALENDRIER

#### **Master 2 Management parcours Management International (M2 MI – 18 étudiants)**

Report possible de la fin de stage à décembre 2020

Maintien du jury de septembre et ajout d'un deuxième jury en décembre.

#### **Master 2 Monnaie Banque Finance Assurance parcours Banque Finance et Master Design parcours Prospective Design**

Report possible de la fin de stage jusqu'à fin décembre 2020 ; deux jurys seront organisés : le premier début septembre et le second en décembre.

#### **Licence Eco gestion**

Pour les L1 et L2, report de la période des épreuves de rattrapage initialement prévue du 15 au 26 juin à la période s'étalant du 22 au 03 juillet 2020. Le jury est maintenu le 9 juillet 2020.

#### **Master 1 Monnaie Banque Finance Assurance parcours Banque et Finance en alternance**

Les semaines du 16/03/20 au 20/03/20 et du 23/03/20 au 27/03/20 prévues à l'IAE ont été remplacées par deux semaines en entreprise.

Les semaines du 11/05/20 au 15/05/20 et du 18/05/20 au 22/05/20 prévues en entreprise vont être remplacées par deux semaines de distanciel assurées par l'IAE.  
Les entreprises ont toutes donné leur accord via le CFA Difcam.

### **Master 2 Monnaie Banque Finance Assurance parcours Banque et Finance en apprentissage**

Les semaines du 16 et 23 mars 2020 prévues à l'IAE ont été remplacées par deux semaines en entreprise.

Les semaines du 25 mai et du 2 juin 2020 prévues en entreprise vont être remplacées par deux semaines de distanciel assurées par l'IAE

Les entreprises ont toutes donné leur accord via le CFA Difcam. Pour le reste, aucun changement de calendrier.